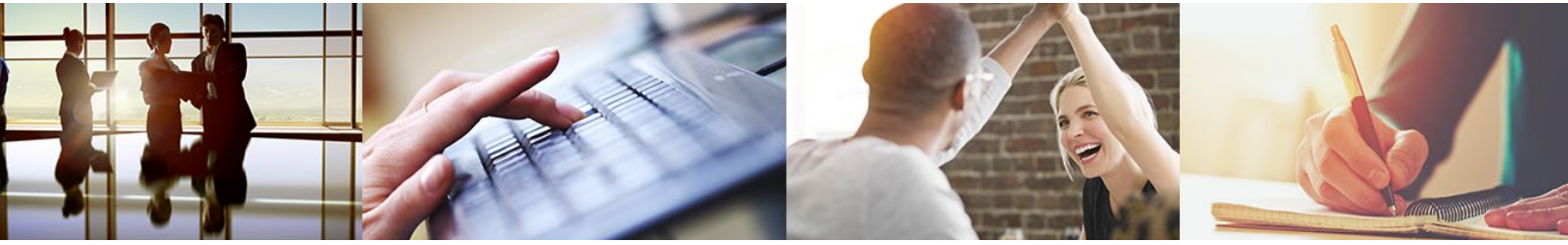


## LES JOURNÉES DE L'IMMOBILIER (LOI ALUR)



## 1. La Loi de finances 2018 et l'immobilier patrimonial

## 2. Loi de finances rectificative 2017 : Prélèvement à la source et les conséquences sur l'immobilier locatif

## 3. Les fondamentaux

**1** Le contexte  
Le contexte

La fiscalité du particulier est une matière en perpétuelle évolution. Chaque loi de finances amène son lot de modifications.

Il convient dès lors d'avoir une vision complète et actualisée des dispositions juridiques et fiscales de manière à optimiser et sécuriser les préconisations patrimoniales.

**2** Objectif de la formation  
Objectif de la formation

À l'issue de cette formation, le participant sera capable :

- De maîtriser les évolutions fiscales pour le particulier
- D'intégrer ces évolutions dans l'univers de la gestion du patrimoine
- De donner une dimension commerciale aux évolutions législatives
- D'accompagner son client dans l'optimisation de son patrimoine

**3** Personnes concernées  
Personnes concernées

Conseils en gestion de patrimoine, experts-comptables, notaires, chargés de clientèle, TNS, particuliers

**4** Prérequis  
Prérequis

Ne nécessite pas de prérequis

**Durée**

1 jour / 7 heures validantes (loi ALUR)

**Prix**

300 € HT / personne

## PROGRAMME DE FORMATION

1. Les fiscalités immobilières
2. Les réformes de la loi de finances 2018
3. Les modifications
  - a. Les évolutions sur les fiscalités immobilières et financières
4. Loi de finances rectificative 2017
  - a. Le fonctionnement du prélèvement à la source
  - b. L'impact sur les investissements immobiliers locatifs dans l'ancien
  - c. L'impact sur les investissements immobiliers locatifs dans le neuf
5. Déontologie
  - a. Qu'est-ce que la déontologie ?
  - b. Qui y est soumis ?
  - c. Les principales obligations
  - d. Sanctions disciplinaires

Méthodes pédagogiques**Méthodes pédagogiques**

- Un tour de table des attentes des participants permet d'identifier les besoins et les particularités de chaque participant
- Afin d'être la plus opérationnelle possible, la formation alterne apports théoriques et applications pratiques
- Mises en situation
- Validation des acquis par questionnaires et par mise en situation

Suivi et évaluation des résultats**Suivi et évaluation des résultats**

- Document d'évaluation de satisfaction « à chaud »
- Quizz de validation des acquis
- Attestation de présence
- L'animateur contrôle tout au long de la formation le niveau des stagiaires au moyen de mises en situation et de questionnaires